

RIPOFLUXRévision : 28/09/2004
Date de rédaction : 22/10/2004**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Identification du produit : RIPOFLUX

N° de code Virax : 528400

Identification du fabricant / distributeur

Virax SA
39 quai de la Marne
BP 197
51206 Epernay cedex
France
Tel : + 33 (0)3 26 59 56 56
Fax : + 33 (0)3 26 59 56 60

Service à contacter : Moyens Généraux
Tel : 03.26.59.56.58

N° appel d'urgence : INRS
Tel : 01 45 42 59 59

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique :

Composants apportant un danger :

Tétrafluoborate de Potassium N° de CAS : 14075 – 53 – 7

Teneur en fluor combiné : 33 %

Impuretés (présentant un danger) :

Autres données :

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R22 : Nocif. en cas d'ingestion

R36 : Irritant pour les yeux

4. PREMIERS SECOURS

Contact cutané : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau courante et abondante. Consulter un médecin.

Contact oculaire : Laver à l'eau courante et abondante. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion : Consulter un médecin – Ne pas faire boire ou vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Recommandés : eau, mousse résistante aux alcools CO² pâte
Contre indiqués :

Dangers spécifiques :

Méthodes particulières d'intervention :

Protection des intervenants : porter un masque respiratoire autonome

RIPOFLUXRévision : 28/09/2004
Date de rédaction : 22/10/2004**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles : récupérer le produit en utilisant les moyens de protection appropriés.
Précautions à prendre pour l'environnement : Eviter l'entrée dans les canalisations, les cours d'eau et l'épandage.
Méthodes de nettoyage : Transvaser dans un récipient sûr, conserver pour récupération ultérieure ou élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :
- Mesures techniques : aspiration
- Précautions : manipuler avec précaution. En cas d'échauffement, formation de fluorure de potassium.
- Conseils d'utilisation :
Stockage :
- Mesures techniques : maintenir les récipients fermés.
- Conditions de stockage : ne pas stocker à proximité de produits acides et/ou oxydants.
- Matières incompatibles : acides forts (formation de composés de fluor corrosifs et nocifs)
- Matériaux d'emballage : recommandés : polyéthylène
à éviter : acier

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : dispositif d'aspiration sur les lieux de travail.
Paramètres de contrôle : pour l'hydroxyde de sodium, VME PPM : 2 mg/m³
Equipement de protection individuelle :
- Protection respiratoire : porter un masque
- Protection des mains : utiliser des gants appropriés
- Protection des yeux : lunettes avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps autres que les mains : vêtements de protection

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Pâte
Valeur du pH : à 4 g/lenv. : 7 – 7.5
Température de décomposition : fusion à 800 °C
Point d'éclair :
Température d'auto-inflammation :
Caractéristiques d'explosivité :
Pression de vapeur :
Densité de vapeur :
Masse volumique : à 20° env. : 1000 kg/m³
Solubilité :
Coefficient de partage n-octanol/eau :

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :
Conditions à éviter :
Matières à éviter : acides forts (formation de composés de fluor corrosifs et nocifs)
Produits de décomposition dangereux

RIPOFLUXRévision : 28/09/2004
Date de rédaction : 22/10/2004

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :
Effets locaux : toxique. Ne pas avaler. Eviter de respirer les fumées dégagées.
Lésions cutanées : caustique ; douleur ; rougeur.
Irrite la peau et les yeux

Sensibilisation :
Toxicité chronique :
Toxicité à long terme :
Effets spécifiques :

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Se conformer à la réglementation locale en vigueur.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Le produit et ses solutions doivent être traités avant leur rejet selon la législation en vigueur sur le lieu d'utilisation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport ONU N° 2811
Transport terrestre (RID/ADR) 6.1, III
Transport maritime IMDG 6.1, III
Code danger 60 ;
Code matière UN3288, SOLIDE, INORGANIQUE TOXIQUE
NSA (tétrafluoroborate de potassium)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlementations communautaires : **R22** : nocif en cas d'ingestion
R36/38 : irritant pour les yeux et la peau

Sécurité : **S22** : ne pas respirer les poussières
S26 : en cas de contact avec les yeux. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16. AUTRES INFORMATIONS

Révisée le 28/09/2004

Sources bibliographiques. Substances et préparations chimiques dangereuses à usage professionnel (ministère du travail).
Réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.
(ADR/AATA/IMDG) 26.9.1994

Les détails et recommandations qui sont contenus sont basés sur notre expérience des produits décrits. Ils sont donnés en toute bonne foi. Lors de la manipulation, il faudra prêter attention aux risques éventuels dérivants d'applications distinctes de celles pour lesquelles ce produit a été étudié.